vienne frapper le jeune plant, donner un peu d'air, mais bien prendre garde que le vent ne s'introduise sous le panneau, car la grande humidité, le soleil et le vent, sont trois ennemis dangereux pour beaucoup de graines en germination. Si le jeune plant n'est pas trop dru, on peut le laisser dans la terrine toute l'année pour le rentrer en orangerie aux approches de l'hiver, ou bien, s'il est pressé, repiquer séparément chaque individu en motte quand les cotylédons sont bien développés, dans autant de petits pots en terre de bruyère mélangée avec un quart de terre franche ou normale, arroser modérément, tenir à mi-ombre jusqu'à ce que la végétation se manifeste par l'alongement de la jeune tige; en novembre, on rassemble les pots dans un châssis, on les couvre de panneaux vitrés, et on prend bien garde que l'humidité ne s'introduise dans le coffre pendant l'hiver, autrement le jeune plant fondrait.

Pendant les deux et trois premières années, la prudence demande que l'on *abrite* les jeunes cèdres des intempéries de l'hiver; après ce temps révolu, ils sont moins sensibles et ne réclament plus d'abris, mais il faut chaque année leur donner un plus grand pot et de la terre de bruyère mélangée avec un tiers de terre normale. On pourrait les *planter* en place et à demeure à l'âge de 4 ans; cependant le plus souvent on les conserve en pot beaucoup plus long-temps, parce que l'occasion de les planter ne se présente pas encore fréquemment dans l'état actuel de nos cultures; pendant ce temps, leurs racines se contournent dans le pot, forment la boule, prennent une mauvaise direction, et lorsqu'on met l'arbre en place, elles ont de la peine à s'attacher au sol, et à s'étendre au loin pour aller chercher leur nourriture. C'est un inconvénient que partagent tous les arbres qui sont restés long-temps en pot, et qu'il n'est guère possible d'éviter dans le commerce des plantes. Si on les élevait en pleine terre, ils croîtraient plus vite et leurs racines seraient en meilleur état; mais les difficultés de les lever, de les faire voyager en motte, et le danger qu'ils courraient à la reprise, ont déterminé les pépiniéristes à les élever toujours en pot.

Les voyageurs ne nous ayant pas fait connaître la nature de la terre du Liban, nous sommes obligés d'examiner la croissance des cèdres plantés sur différens sols en France, pour reconnaître celui qui est le plus favorable à la végétation de ce bel arbre; et l'examen apprend qu'il *croît mieux en bonne terre siliceuse*, plus sèche qu'humide, que dans toute autre terre. C'est donc dans les sols de cette nature qu'il faut planter le cèdre si l'on veut le voir bien végéter et qu'il développe toute sa majesté au profit des races futures.

Pour *planter* un cèdre avec la plus grande chance de succès, il faut faire un trou carré de 6 pieds de diamètre et de 2 pieds $\frac{1}{2}$ à 3 pieds de profondeur, l'emplir d'un mélange composé de 1/2 terre de bruyère, 1/4 sable siliceux et 1/4 terre franche ou normale, et l'affaisser modérément si l'on doit planter de suite. L'*époque* la moins dangereuse est la fin d'avril pour notre pays. La terre étant ainsi préparée, on choisit un jeune cèdre bien fait, dont la croissance n'a pas souffert, qui surtout n'a pas perdu sa flèche, car quoique les jeunes cèdres s'en reforment une autre assez facilement, il ne faut pas trop y compter; d'ailleurs ce n'est jamais qu'aux dépens de quelques années de croissance qu'une flèche se reforme. Si la tige du jeune cèdre convient, on le dépotera pour examiner l'état de ses racines, et pour peu qu'il s'en trouve d'avariées, il faut le refuser. Quand au contraire elles sont en bon état, on gratte la circonférence de la motte pour en faire tomber un peu de terre et mettre leurs extrémités à nu, sans les blesser ni les raccourcir; on plante de suite afin qu'elles ne se dessèchent pas, et on arrose légèrement et doucement pour les attacher à la terre. Le cèdre voulant croître en liberté, les seuls soins qu'il réclame pendant sa jeunesse, sont quelques arrosemens dans les saisons sèches, des sarclages au pied pour que les mauvaises herbes ne mangent pas la terre, de l'air et de la place pour qu'il puisse élever sa tête au-dessus des plus hauts arbres d'alentour, tandis que ses branches inférieures couvriront au loin le sol où il est planté.

Depuis long-temps on fait des vœux, sinon pour voir des forêts, du moins pour voir planter des masses imposantes de cèdres sur le sol de la France. Un seul mot du gouvernement suffirait pour que quelques grands propriétaires les réalisassent.

2. CYPRES *commun* (*Cupressus sempervirens*, Lin.).—Petit arbre pyramidal, originaire de la Grèce, ne s'élevant guère qu'à la hauteur de 25 ou 30 pieds, et dont le tronc ne prend que 8 ou 10 pouces de diamètre sur notre sol. Son *bois* est assez fin, plus beau que celui du pin: mais, lorsqu'on le travaille, soit vert, soit séché depuis long-temps, il répand une forte odeur désagréable. L'usage de cet arbre se bornera probablement toujours à accompagner les tombeaux et à produire des scènes mélancoliques dans les grands jardins paysagers. Il a une variété dont les branches étendues horizontalement forment moins la pyramide.

3. GENEVRIER *commun* (*Juniperus communis*, Lin.) (*fig.* 68).—Cette espèce croît sponta-

Fig. 68

